

## Demande d'adhésion des personnes morales - 2020

Peut demander à adhérer à la FPGT toute personne morale se référant dans son objet à la Gestalt-thérapie et étant en concordance dans les objectifs, les engagements éthiques et déontologiques de la FPGT.

L'adhésion est soumise à l'approbation du cercle de Coordination. La personne morale désigne un représentant qui participe à la vie associative.

Tous les documents (statuts, accréditation, information déontologique, ...) attestant de l'adéquation de la structure avec les objets et valeurs de la FPGT seront joints à la demande. Ces documents seront examinés par la commission prévue à cet effet et permettront au cercle de coordination de statuer sur la validation de l'inscription.

Appellation : \_\_\_\_\_

Forme juridique : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nom, prénom et fonction de la personne de contact : \_\_\_\_\_

Téléphone de contact : \_\_\_\_\_

Courriel de contact : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

souhaite adhérer à la **Fédération des Professionnels de la Gestalt-thérapie** pour l'année 2020, en tant que personne morale.

Cette présente demande d'adhésion est à compléter, signer et envoyer par courriel à [contact@fpgt.fr](mailto:contact@fpgt.fr)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2020

Titre du signataire \_\_\_\_\_

Signature